

1. OBJECTIF et DOMAINE D'APPLICATION

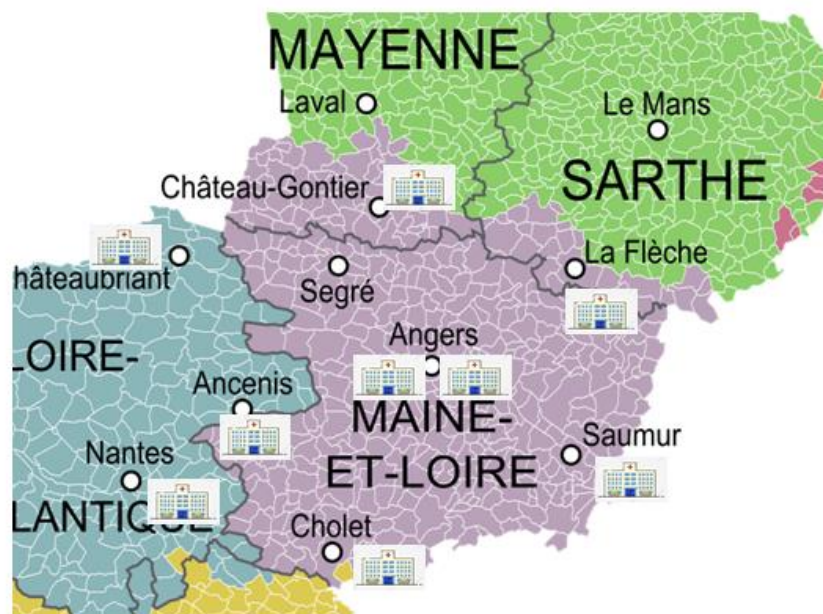
Ce document décrit le territoire régulé par le SAMU 49.

TERRITOIRE 49

CHU Angers
Clinique Saint Joseph Angers*
Clinique de l'Anjou Angers
CH Saumur
CH Cholet
Polyclinique du Parc Cholet**

Hors 49

CH Haut Anjou - Château Gonthier (53)
CH Ancenis (44)
CH Chateaubriant (44)
CHU Nantes (44)
PSSL (72)



Validation	Approbation
PLARD Delphine Fonction et secteur d'activité : CCA Signé le ACT_PARTICIPANTS_DATE_SIGN2_NOTIME	SAVARY Dominique Fonction et secteur d'activité : Chef de service DMU Signé le ACT_PARTICIPANTS_DATE_SIGN3_NOTIME
Vérification rédacteur	
SAVARY Dominique Signé le ACT_PARTICIPANTS_DATE_SIGN1_NOTIME	Fonction et secteur d'activité : Chef de Service DMU

	REA	USIC	Coro	UNV	Service pédiatrie	Psy
CHU Angers					Dont réa	
Clinique Anjou	USC	Transfert Clinique Saint Joseph	Transfert Clinique Saint Joseph			
CH Cholet		Pas d'entrée directe		TéléAVC		IDE psy en journée jusqu'à 21h (+astreinte psy 24h/24h) *sous réserve d'une restructuration en cours
CH Saumur	USC (risque de fermeture prochaine)	Pas d'entrée directe		TéléAVC		IDE psy 11h-18h week-end compris (+psychiatre d'astreinte)
CH Château Gonthier				TéléAVC	Pas de possibilité de surveillance, y compris à l'UHCD	IDE psy jusqu'à 23h, week-end compris (+psychiatre d'astreinte)
CH Chateaubriant	USC	Pas d'entrée directe		TéléAVC		Psy de liaison lundi à vendredi 9h-16h
CH Ancenis						IDE psy lundi au samedi en journée (pas de psychiatre sur place)
CHU Nantes					Dont réa	
PSSL	USC					Psy de liaison lundi à vendredi 9h-16h

*Clinique

Saint Joseph : pas de service d'urgence

Accueil urgence cardio en USIC après appel cardio de garde

**Polyclinique du Parc (Cholet) : pas de service d'urgence

Mais possibilité d'adressage pour problème post op après appel du chirurgien en journée

	Chirurgie	IRM	TDM	Mater	Ophthalmo	Stomato/ ORL	HGE
CHU Angers				III	Accueil consultation ophthalmo en journée Accueil patio aux UA nuit et Week end		***
Clinique Anjou	Urologie Orthopédie Viscérale (Pas de neurochir, ni de vasculaire)	Pas en urgence		IIA	Accueil les patho bénignes géré par les urgentistes	Astreinte H24	Astreinte et FO GD H24
CH Cholet	Urologie**** Ortho Viscérale (Pas de neurochir, ni de vasculaire)			IIB	Astreinte	Astreinte	FO GD et Astreinte H24
CH Saumur	Transfert vers la clinique de la Loire Ortho Viscérale	Lundi au Vendredi 9h-17h		IIA	Pas d'astreinte* Mais possible en journée	Pas d'astreinte* Mais possible en journée	En fonction des jours**
CH Château Gonthier	Orthopédie Viscérale	Lundi au Vendredi 9h-17h		I			
CH Chateaubriant	Orthopédie Viscérale			IIA			FO GD et astreinte med H24**
CH Ancenis	Orthopédie Viscérale			I			
CHU Nantes				III			
PSSL	Ortho Viscérale			I			

*pas d'ORL, ni ophthalmo disponible H24, donc ne pas envoyer d'urgence vraie (ex : plaie de globe, dyspnée laryngée...)

**appeler avant adressage (attention il n'existe pas de réa dans ces centres)

***accueil déchocage en cas d'hémorragie grave, sinon accueil SAUV

****pas d'urologie au CH, mais présence à la polyclinique du Parc

Equipe SMUR

CHU Angers	
CHU Nantes	
CH Saumur	
CH Cholet	
CH Château Gonthier	H24 Fermetures ponctuelles possibles
CH Chateaubriant	
CH Ancenis	Journée 8h00-18h00 Pas le week-end Fermetures ponctuelles fréquentes (voir tableau)
CH PSSL	Journée 8h30-20h30 Fermetures ponctuelles fréquentes

2. DESTINATAIRES POUR APPLICATION

Médecin régulateur SAMU 49

3. DOCUMENTS LIES

Procédure régulation AVC

4. COMPOSITION DU GROUPE DE TRAVAIL

NOM Prénom	Fonction	Secteur d'activité	Rôle
Plard Delphine	CCA	DMU	Rédaction
Caplette Catherine	PH	DMU	Approbation- Validation
Verchere Julien	PH	DMU	Approbation - Validation
Savary Dominique	PU - PH	DMU	Approbation- Validation